

Lien vers l'article:

[https://infosante.be/guides/
depistage-precoce-du-
cancer-du-col-de-l-uterus](https://infosante.be/guides/depistage-precoce-du-cancer-du-col-de-l-uterus)



Cancer du col de l'utérus : dépistage précoce

Le cancer du col de l'utérus, qu'est-ce que c'est ?

Le cancer du col de l'utérus apparaît le plus souvent dans la zone de transition entre le col de l'utérus et la paroi du vagin. Il est dû à une contamination par le [papillomavirus humain \(HPV\)](#). Parmi la centaine de variantes du papillomavirus humain, seulement quelques-uns peuvent être à l'origine d'un cancer. La contamination a lieu par **contact sexuel**. La plupart des infections guérissent spontanément, sinon le virus peut causer un cancer.

Développement

Le cancer du col de l'utérus se développe **très lentement** après plusieurs stades précancéreux. Des cellules anormales apparaissent et peuvent évoluer en cellules cancéreuses. Dans un cas sur trois, les cellules deviennent cancéreuses, c'est-à-dire qu'un [cancer](#) se développe. Cela peut prendre des années.

Dépistage

Un [frottis](#) permet de dépister les cellules anormales et le [virus HPV](#). Pour ce faire, le ou la médecin racle (frotte) le col de l'utérus avec une petite brosse ou spatule en plastique destinée au prélèvement de la muqueuse contenant des cellules. Le prélèvement est ensuite étalé sur une lame (prélèvement sur lame).

Actuellement, de plus en plus souvent, cette méthode n'est plus utilisée. Un autre type de brosse est utilisé ; la brosse avec le matériel prélevé est envoyée dans un liquide particulier (prélèvement en phase liquide).

Examen

L'examen a pour but de **dépister le plus tôt possible** un cancer du col de l'utérus ou les changements qui précèdent le cancer du col, et de traiter le plus tôt possible. Il est recommandé à un vaste groupe de personnes qui paraissent en bonne santé de passer ce test tous les 3 ans. En Belgique, il s'agit de toutes les personnes de 25 à 65 ans qui ont un col de l'utérus. Le test n'est pas obligatoire ; seules les personnes qui le veulent le passent.

Certaines personnes ne risquent pas de développer un cancer du col de l'utérus. Ces personnes sont :

- les personnes qui n'ont pas ou plus de col de l'utérus;
- les personnes qui n'ont jamais eu de rapports sexuels avec ou sans pénétration.

Quelle est la fréquence du cancer du col de l'utérus ?

En Belgique, 1 nouveau cancer sur 100 chez les adultes de sexe féminin est un cancer du col de l'utérus. En 2017, ce cancer était en 13ème position au classement des cancers les plus fréquents chez les personnes de sexe féminin. Cette même année, on a enregistré 622 nouveaux cas de cancer du col de l'utérus en Belgique.

Comment reconnaître le cancer du col de l'utérus ?

Souvent, **pendant des années, il n'y a pas de symptômes**. Le symptôme le plus fréquent est un [saignement vaginal](#) entre les règles, pendant les rapports sexuels et après les rapports.

Comment le diagnostic est-il posé ?

Le [frottis](#) est réalisé par un ou une médecin généraliste ou un ou une gynécologue. Le frottis est réalisé dans leur cabinet ou dans un centre spécialisé comme un centre de planning familial par exemple.

Votre médecin ou votre gynécologue va :

- Vous expliquer ce qu'il ou elle va faire et quelles seront les différentes étapes à suivre une fois que vous aurez les résultats.
- Introduire un spéculum dans votre vagin. Avec une lampe, il ou elle observe le col de l'utérus. Si l'examen est réalisé par votre médecin et qu'il ou elle peut déjà voir des lésions suspectes, il ou elle ne fera pas de frottis. À la place, il ou elle vous adressera directement à votre gynécologue pour une [biopsie](#). Lors de la biopsie, un bout de tissu est prélevé pour être examiné au microscope.

- Prélever des cellules au niveau du col de l'utérus et les envoyer au laboratoire.

Que pouvez-vous faire ?

- Il existe un **vaccin** contre les types de HPV les plus dangereux.
 - Comme l'infection peut être transmise très tôt, il est préférable de se faire vacciner avant les premiers rapports sexuels avec ou sans pénétration. Les personnes de moins de 18 ans qui ont un col de l'utérus reçoivent gratuitement 2 doses du vaccin. La protection est efficace pendant au moins 7 ans.
- Faites faire un frottis tous les 3 ans
 - Pour ce faire, vous pouvez simplement vous adresser à votre médecin généraliste. Il est inutile de passer l'examen tous les ans. Le frottis reste absolument nécessaire, même si vous avez fait le vaccin. La contamination ne peut en effet pas être totalement évitée.
- Le **préservatif** ou le **carré de latex** n'offrent pas une protection absolue contre le HPV. Le préservatif réduit de 70 % le risque de contamination. Il est donc certainement utile, aussi pour protéger contre les autres infections sexuellement transmissibles.

Que peut faire votre médecin ?

Si le frottis montre des cellules atypiques ou suspectes, votre médecin vous adressera à un ou une gynécologue pour un examen qui permet de visualiser le col de l'utérus (colposcopie) et une biopsie de la lésion. S'il y a des cellules malignes, le ou la gynécologue réalisera une **conisation** du col de l'utérus ; il s'agit d'une intervention durant laquelle on enlève une partie du col de l'utérus en forme de cône à l'aide d'un laser ou d'une anse électrique.

Rédaction le 17 janvier 2020.

Dernière mise à jour le 17 janvier 2020

Lien vers l'article:

<https://infosante.be/guides/depistage-precoce-du-cancer-du-col-de-l-uterus>



Liens Utiles

- Centres de planning familial agréés en Wallonie et à Bruxelles
<http://www.loveattitude.be/centres-de-planning/>
- Le Papillomavirus, c'est quoi ? (vidéo)
<http://www.loveattitude.be/ist-vih/>
- Dépister le cancer du col : simple et efficace
<http://www.mongeneraliste.be/veiller-a-sa-sante/prevenir/depister-le-cancer-du-col-simple-et-efficace>
- Pour le vaccin, j'hésite... C'est grave docteur ?
<https://questionsante.org/education-permanente/42-nos-outils/par-collection/communication-et-sante/1307-pour-le-vaccin-j-hesite-c-est-grave-docteur?>
- Modes de transmission des IST
<https://depistage.be/prise-de-risque/>
- Se protéger contre les IST
<https://preventionsida.org/fr/protection/le-preservatif/>
- Dépistage du cancer du col de l'utérus (frottis, colposcopie)
<https://www.cancer.be/les-cancers-types-de-cancers-liste-z-cancer-du-col-de-lut-rus/examens>
- Infections à Papillomavirus humains
<https://www.vaccination-info.be/maladie/infections-a-papillomavirus-humains-hpv/>

Sources

- Les chiffres du cancer
http://kankerregister.org/Les_chiffres_du_cancer
- <https://www.ebpnet.be>
<https://www.ebpnet.be>